

Réunion du 21 juin 2011

Sous la présidence de : Monsieur Guy-Dominique KENNEL

Etaient
présents :

Monsieur Guy-Dominique KENNEL, président

Monsieur André KLEIN-MOSSER, Monsieur Alfred BECKER, Monsieur Rémi BERTRAND, Monsieur Etienne WOLF, Monsieur Jean-Philippe MAURER, Monsieur Pierre BERTRAND, Monsieur Jean-Paul WIRTH, Monsieur Jean-Michel FETSCH, Monsieur Bernard FISCHER, Monsieur Jean-Laurent VONAU, Monsieur Louis BECKER, Monsieur Laurent FURST, vice-présidents

Monsieur Marcel BAUER, Monsieur Frédéric BIERRY, Monsieur Philippe BIES, Monsieur Olivier BITZ, Monsieur Etienne BURGER, Monsieur Thierry CARBIENER, Monsieur Gaston DANN, Monsieur Henri DREYFUS, Madame Marie-Dominique DREYSSE, Monsieur Eric ELKOUBY, Monsieur David HECKEL, Madame Pascale JURDANT-PFEIFFER, Madame Marie-Paule LEHMANN, Docteur Yves LE TALLEC, Monsieur André LOBSTEIN, Monsieur Pierre MARMILLOD, Monsieur Jean MATHIA, Monsieur Philippe MEYER, Madame Alice MOREL, Madame Frédérique MOZZICONACCI, Maître Raphaël NISAND, Docteur Gérard SIMLER, Monsieur Richard STOLTZ, Monsieur Jean-Claude WEIL

Procuration(s) :

Monsieur Sébastien ZAEGEL ayant donné pouvoir à Monsieur Guy-Dominique KENNEL, Monsieur Roland BRENDEL ayant donné pouvoir à Docteur Gérard SIMLER, Monsieur Claude FROELY ayant donné pouvoir à Monsieur Philippe BIES, Monsieur Francis GRIGNON ayant donné pouvoir à Monsieur André KLEIN-MOSSER, Monsieur Robert HERRMANN ayant donné pouvoir à Maître Raphaël NISAND, Monsieur Serge OEHLER ayant donné pouvoir à Monsieur Henri DREYFUS, Monsieur Freddy ZIMMERMANN ayant donné pouvoir à Madame Pascale JURDANT-PFEIFFER

Excusé(s) :

Absent(s) :

Rapporteur : Monsieur Frédéric BIERRY

**N° CG/2011/39 - Schéma gérontologique - 4446
Création d'une MAIA (Maison pour l'autonomie et l'intégration
des malades Alzheimer)**

Après en avoir délibéré, le Conseil Général :

- approuve la création d'une Maison pour l'autonomie et l'intégration des malades Alzheimer (MAIA) sur les territoires des Maisons du Conseil Général de Haguenau et Wissembourg, suite à l'appel à candidatures lancé par l'Agence régionale de santé (ARS) Alsace
- approuve la convention 2011-2014 relative à l'installation et au financement d'une MAIA, convention ayant pour objet de déterminer les relations entre l'ARS Alsace et le Département dans le cadre du montage de la MAIA (recrutement de personnel, installation des instances de la MAIA, réalisation de rapports d'étape) et de fixer le montant, l'affectation et les modalités de versement de la contribution financière gérée par l'ARS Alsace.

Il autorise par ailleurs son président à signer cette convention.

Pour extrait conforme :
Pour le Président
Le Directeur des services de l'assemblée



Jean-Jacques STAHL

Adopté à l'unanimité

Le Président,
Guy-Dominique KENNEL

Accusé de réception N° : A067-226700011-20110621-57391-DE-1-1_0
Acte certifié exécutoire au : 05/07/11